

Original: espagnol

**DÉCLARATION DE POSITION DU GUATEMALA CONCERNANT LA
LETTRE DU PRÉSIDENT (Circulaire ICCAT 8107/18)**

Gouvernement du Guatemala
Vice-Ministère de la Santé
Agriculture et Règlementations

Oficio Visar n°579-2018/BA

Dubrovnik, le 12 novembre 2018

M. Raul Delgado
Président de l'ICCAT

Monsieur le Président,

La République du Guatemala vous réitère le témoignage de sa plus haute considération.

Nous souhaitons nous référer à la circulaire 8107/2018 reçue cette semaine. Nous vous sommes reconnaissants pour vos efforts et ceux déployés par le Secrétariat pour orienter les importants travaux que la Commission va entreprendre dans son cycle de réunions qui vont se tenir du 10 au 19 novembre à Dubrovnik et nous nous engageons à tout faire pour assurer le succès que mérite l'importance des objectifs de la Commission, particulièrement s'agissant de la conservation des thonidés et l'adoption du nouveau texte de la Convention.

La délégation du Guatemala souhaite vous confirmer et par votre intermédiaire aux autres CPC que, conformément à notre engagement conjoint, nous disposons du mandat et des facultés suffisantes pour adopter sans plus de retard le nouveau texte de la Convention, ce qui permettra immédiatement à notre pays de lancer le processus de ratification et de dépôt, tout ceci en vue de la modernisation effective de notre cadre juridique fondamental. Nous croyons comprendre que lorsque nous examinerons le rapport du groupe de travail chargé d'amender la Convention, le moment sera venu d'adopter le texte et les recommandations pertinentes, conformément à ce que nous avons convenu lors de la dernière réunion du groupe de travail, à Madère, Portugal.

Pour notre délégation, la modernisation dont a besoin l'ICCAT à travers l'actualisation de sa Convention ne peut plus être retardée afin que, grâce au cadre juridique actualisé, nous puissions jouir d'une plus grande projection opérationnelle et permettre à nos actions une meilleure cohérence à court, moyen et long terme. A cette fin, vous pouvez compter sur notre plein appui dans le processus, conjointement avec les autres délégations.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

(signé)
Byron Acevero Cordón
Vice-Ministère de la Santé
Agriculture et Règlementations
Ministère de l'Agriculture,
Elevage et Alimentation, République du Guatemala